



COMMUNE DE BEAULIEU SUR MER

06310 – Alpes Maritimes

PROFILS DES EAUX DE BAINADE PLAGE « PETITE AFRIQUE EST » Avril 2020

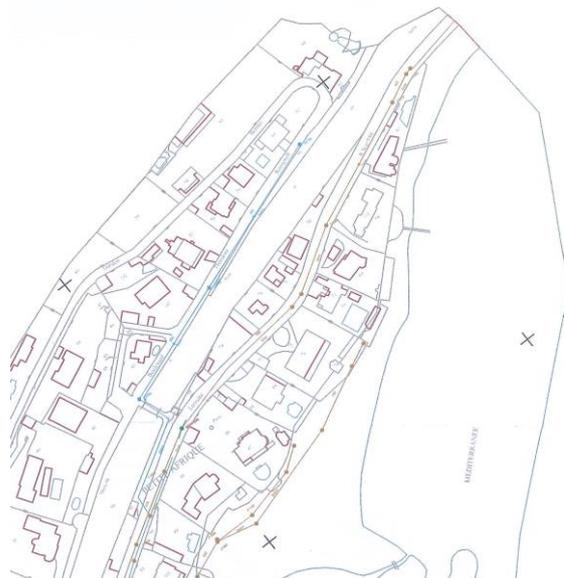
Caractéristiques de la baignade	Schéma de la zone de baignade
<p>Nom de la Baignade : Plage de la Petite Afrique Est</p> <p>Commune : Beaulieu-sur-Mer</p> <p>Département : Alpes Maritimes</p> <p>Région : Provence Alpes Côte d'Azur</p> <p>Personne responsable du lieu de baignade : Hôtel de Ville 3, Bd maréchal Leclerc 04.93.76.47.00 Services Techniques : 04.93.76.47.04 Police Municipale : 04.93.01.00.46</p> <p>Localisation : Bd Alsace Lorraine Port de plaisance RM 6098</p> <p>Période d'ouverture : 15.06 au 15.09</p> <p>Heures de surveillance : Poste de surveillance SDIS 06 2 personnes De 9h à 19h</p> <p>Fréquentation : Forte Fréquentation.</p>	<p>Coordonnées GPS du point de prélèvement ARS</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1049681,72 - 6300031,83 <p>Nature de la berge : Galet 4/16 et mélange de petit gravillons roulés. Nature du fond : Galet et Petit Gravillons roulés, herbier. Fréquentation : Forte Usages : Baignade Accessibilité animaux : Interdiction générale Longueur : 150ml, largeur 30 à 20 ml</p> <p>Sanitaires / Commun Petite Afrique Eau potable : Oui Nombre de Poubelles : 1 + 1 Abris bac 750 litres Nombre de douche : 1 commune à PETITE AFRIQUE Nombre de toilettes : 3 Commun à PETITE AFRIQUE Nombre de lavabo : 2</p> <p>Accessibilité / Plage de plein pied hors zone tapis roule Sanitaires « PMR » : Oui Commun à PETITE AFRIQUE</p> <p>Information public / Commune PETITE AFRIQUE Lieu d'information : Oui Affichage réglementation et HS : Oui Affichage des résultats « eaux de baignade » : Oui au poste de secours de la Petite Afrique Bilan ARS 2017 : eau de qualité : excellent Dernier prélèvement : 24.09.2019</p>

Historique de la qualité de l'eau de baignade des 4 dernières années

Années	2019	2018	2017	2016
Classement	Excellent	Excellent	Excellent	Excellent

Liste des épisodes de pollutions au cours des 4 dernières années.

Date	Type de Pollution	Origine	Interdiction de baignade
			NEANT



Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Diagnostic		Gestion Préventive des pollutions			Plan d'action	
Principales sources de pollution inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs suivis et seuil d'alerte	Procédures	Mesures de gestion préventive associées	Principales mesures de réduction des pollutions

La zone considérée est traversée par un réseau d'eaux usées communal gravitaire (antenne de récupération de l'ensemble des eaux usées des villas environnantes) : installations contrôlées et nettoyées par les services de la Métropole NCA.
Eaux pluviales : aucun réseau public rejet uniquement ponctuel possible en provenance des villas lors de fortes pluies.

La présence quotidienne des services communaux permet une réactivité immédiate en cas de rejet exceptionnel.